

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

Le 29 janvier 2015

Madame Renée Poliquin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :    Projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la  
rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du  
Lac-Saint-Jean sur le territoire des municipalités de Girardville et  
Notre-Dame-de-Lorette  
Questions complémentaires du 27 janvier 2015**

Madame,

À la suite de la première partie d'audience publique, tenue le 20 janvier 2015 dernier et concernant le projet cité en rubrique, vous avez adressé une question au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le débit esthétique proposé par l'initiateur du projet. Voici la réponse à votre question :

Le MDDELCC ne dispose pas de méthodologie à proprement dit, permettant d'évaluer l'efficacité du débit esthétique proposé. L'aspect esthétique, qui comporte une bonne part de subjectivité et de perceptions, en fait un élément difficile à mesurer.

Le MDDELCC considère l'aspect esthétique au cas par cas, selon le milieu dans lequel s'insère le projet, selon l'ampleur de l'enjeu qu'il représente et selon l'acceptabilité sociale qui se dégage du projet.

Dans le cas du projet cité en rubrique, le MDDELCC s'appuie sur les différentes consultations (préconsultations par le l'initiateur, période d'information et de consultation publiques et audience publique) ayant eu lieu jusqu'à présent pour évaluer l'ampleur de l'enjeu que suscite le débit esthétique. Ces consultations n'ont

...2

pas mis cet enjeu en avant-plan. Aucune question n'a d'ailleurs été posée à ce sujet lors de l'audience publique du 20 janvier dernier.

Le MDDELCC estime toutefois qu'il s'agit d'un paramètre important du projet en raison de la présence future d'un parc écotouristique attaché à la centrale. Afin de pouvoir évaluer l'appréciation du débit esthétique proposé, le MDDELCC envisage de demander à l'initiateur de bonifier son programme de suivi sur l'intégration visuelle des ouvrages et sur l'aménagement du projet de parc écotouristique en y ajoutant un volet d'enquête de perceptions auprès des acteurs concernés sur ce point (citoyens, organismes, regroupements, usagers canot et kayak, etc.). L'initiateur devra montrer une ouverture à apporter des correctifs à son projet advenant que ce volet d'enquête révèle une forte insatisfaction des acteurs concernés.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Guillaume Thibault

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques